

assureurs canadiens de nouvelles garanties.

L'abaissement des droits sur le pétrole sera reçu avec joie par la masse de la population.

Les grandes intérêts maritimes de nos immenses mers intérieures bénéficieront de l'extension du commerce de ses eaux, des droits et des remèdes dont l'utilité a été reconnue par l'expérience.

La loi pour l'extradition des criminels permettra au Canada de remplir fidèlement sa part des engagements de l'empire au sujet de cette question importante, et j'espère être en mesure de vous annoncer, lorsque vous vous réunirez de nouveau, la conclusion d'un traité d'extradition beaucoup plus étendu entre le gouvernement et Sa Majesté et les États-Unis d'Amérique.

Messieurs de la Chambre des Communes.

Au nom de Sa Majesté je vous remercie des subsides que vous avez si généreusement votés. Je veillerai à ce qu'ils soient dépensés à propos et avec économie.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

Les commissaires qui devaient être nommés, en vertu du traité de Washington, ont été enfin choisis et la commission sera prochainement organisée à Halifax. J'ai pris des mesures pour que la cause du Canada soit complètement et loyalement exposée. Je pense que ces négociations réaliseront tous nos desirs.

Je n'ai qu'à émettre l'espérance la plus sincère qu'à votre retour dans vos foyers vous rencontrerez le bonheur et la prospérité, et qu'avant que vous vous réunissiez de nouveau ici en votre qualité de représentants du peuple, le naufrage qui a passé sur notre commerce et notre industrie aura disparu.

— Nous empruntons à l'*Opinion Publique* les réflexions suivantes à l'occasion de la guerre d'Orient :

Le sort en est jeté. La guerre est déclarée entre la Russie et la Turquie. Les hostilités ont déjà commencées, et les deux armées rivales, qui semblaient n'attendre qu'un signal pour se précipiter l'une sur l'autre, sont entrées en campagne immédiatement. Elles avaient passé l'hiver à se préparer à cet événement suprême, qui ne les a aucunement prises au dépourvu. La Russie voulait la guerre, elle va l'avoir. Il reste à voir quels en seront les résultats.

On s'effraie en songeant au caractère particulier de cette lutte qui commence. Il ne s'agit pas ici d'une guerre de voisin à voisin, d'un conflit de deux peuples appartenant à la même famille et aux mêmes croyances. C'est un duel à mort entre une nation européenne et chrétienne, qui se pose comme le champion de la chrétienté et de la civilisation, et une nation asiatique et infidèle, qui a plus de titre que sa rivale pour se considérer comme représentant toute une branche de la grande famille humaine, et qui va marcher au combat avec la fureur et l'audace du désespoir. C'est la Croix et le Croissant, le Christianisme et l'Islamisme, qui sont en présence, dans la pensée du monde, des deux peuples rivaux, qui font de cette guerre une guerre de race et de religion.

Il y a plus de vingt ans que le monde n'a assisté à pareil spectacle. Toutes les guerres qui ont eu lieu depuis 1856 avaient un caractère beaucoup moins grave que celle-ci. La guerre de 1859, qui avait pour but l'unité italienne, la guerre de 1866 et celle de 1870, qui ont eu pour motifs l'unité allemande et l'équilibre occidental, n'offrent pas ce caractère grandiose que présente la guerre actuelle. Nous sommes ici en présence de l'éternelle question d'Orient, qui date de l'établissement des Turcs en Europe, et qui a sur

tout pris de l'importance depuis que la Russie, qui n'existait pas en 1453, est apparue sur la scène moderne.

C'est au dépit de l'Europe que cette guerre est déclarée. Le gouvernement russe, malgré l'habileté de sa diplomatie, ne pourra réussir, quelle que soit l'issue de la lutte, à échapper ce fait, qu'il est cause de la guerre, qu'il l'a recherché et qu'il n'est venu à bout d'obtenir qu'au moyen de l'intrigue et de l'astuce. Les puissances voulaient la paix au prix même de concessions qu'elles n'eussent pas faites en d'autres circonstances, parce qu'elles ne considéraient pas le moment propice pour régler la question d'Orient. La Russie s'est obstinée ; elle a précipité les événements, elle en portera la responsabilité. Il y a vingt ans qu'elle guette l'occasion de prendre sa revanche sur la Turquie et sur l'Europe ; l'heure est arrivée pour elle ; elle est prête ou se croit prête, elle en profite.

C'est à titre de *protectrice naturelle* des chrétiens de Turquie que la Russie entre en campagne. Cette qualité que le Czar assume dans sa circulaire aux puissances, fait reculer l'Europe à un quart de siècle en arrière ; elle équivaut à l'annulation complète du traité de Paris. Par ce traité, il avait été réglé, en effet, que le protectorat des chrétiens de Turquie appartenait à toutes les puissances signataires, et non pas à la Russie seule. La Russie, vaincue alors, accéda à cette condition. En vertu de cette convention internationale, c'est donc à l'Europe de juger si la condition présente des chrétiens de Turquie nécessite une intervention armée, et non pas à la Russie seule. Il est vrai que le protocole, rejeté par la Porte, a été signé par toutes les puissances, mais ce fait n'implique pas nécessairement une déclaration de guerre de la part de celles-ci. L'Europe ne s'est pas prononcée, et la Russie, en prenant seule l'initiative, sans consulter ses co-signataires, leur jette le gant et foule aux pieds le traité de 1856.

Des cinq nations qui ont accepté le protocole russe, deux ont gardé le silence sur leurs intentions : la France et l'Allemagne ; trois : l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie, ont désavoué l'action de la Russie.

Aussitôt après la déclaration de guerre, la Porte a fait adresser aux gouvernements européens une circulaire dans laquelle elle proteste contre la conduite du gouvernement russe, et fait appel aux puissances de la violation flagrante des traités que comporte cette conduite. Rien n'a fait voir encore quelle serait la réponse définitive de l'Europe.

En attendant, la lutte est engagée. La première bataille s'est livrée en Asie, sur la frontière de la Circassie. Les Russes auraient été battus dans cette première rencontre, et ils auraient perdu 800 hommes. Du côté de l'Europe, il n'y a pas eu d'engagement. C'est la vallée du Danube qui sera le théâtre naturel de la guerre. Les Russes ont traversé le Pruth et envahi la Roumanie, la première des provinces turques du côté du nord. L'armée turque est entrée, de son côté, dans cette principauté, et le premier choc ne tardera pas à se produire.

Toutes les nouvelles de l'Orient sont attendues avec impatience dans le monde entier. On se demande avec anxiété quelle sera l'attitude des puissances. La lutte, limitée entre la Russie et la Turquie, serait bien assez sérieuse ; mais il est probable qu'elle ne tardera pas à dégénérer en conflit général. Toute l'Europe sera peut-être en feu dans quelque temps.

C'est la France, surtout, qui préoccupe le public. Laissera-t-elle violer impunément le traité de Paris, dont elle a été le principal signataire ? Laissera-t-elle écraser la Turquie sans intervenir ? Et si elle intervient, l'Allemagne, qu